

FORMATION INTER ETABLISSEMENTS 2021

Action de formation continue Multimodale (Présentiel et distanciel)

« **Coordonnateur de programmes d'ETP** » sur 19 heures

CAPD10 – N° DPC en cours de validation auprès de l'ANDPC (Période 2020-2021)

CONTEXTE

Gravée dans le marbre de la loi dite HPST (Hôpitaux, patients, santé, territoire) depuis 2009 et devenue incontournable pour les établissements de santé, L'Education thérapeutique(ETP) s'inscrit dans le parcours de soins du patient. « Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie (...). Ces programmes sont mis en œuvre au niveau local, après autorisation des ARS, proposés au malade par le médecin prescripteur et donnent lieu à l'élaboration d'un programme personnalisé ».

L'arrêté du 14 janvier 2015 vient préciser dans son article 2 que « l'acquisition des compétences nécessaires pour **dispenser** ou **coordonner** l'éducation thérapeutique du patient requiert une formation minimale de 40 heures d'enseignements théoriques et pratiques, pouvant être sanctionnée notamment par un certificat ou un diplôme ».

La loi n'indiquant pas précisément le nombre d'heures de formation à la coordination requis spécifiquement pour les coordonnateurs de programmes ETP, qui ont déjà fait la formation minimale de 40h pour dispenser l'ETP, chaque ARS définit aujourd'hui si elle impose ou non une formation spécifique de coordonnateur et si oui, indique parfois la durée souhaitée.

Le contenu de cette formation est basé sur le texte réglementaire du 31 Mai 2013 définissant les compétences requises pour coordonner l'ETP.

PUBLIC

Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, IDE, Diététiciens, Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens ou ergothérapeutes,...) en charge de la coordination d'un programme d'ETP.

PREREQUIS

Avoir suivi une formation de niveau 1 (40 heures minimum) pour dispenser l'ETP.

ORIENTATIONS PLURIANNUELLES PRIORITAIRES DE DPC 2020/2022 (Arrêté du 31/07/2019)

Programme déposé auprès de l'ANDPC en attente de la validation par la Commission interprofessionnelle, dans le cadre de l'orientation N°33 : **Maîtrise des fondamentaux de l'Éducation Thérapeutique du Patient.**

METHODES HAS

Formation présentielle + formation e-learning

OBJECTIFS DE L'ACTION

L'objectif global est de : Acquérir ou renforcer et/ou mobiliser les compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles, indispensables à la coordination de programmes ETP.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de ce programme, les participants seront capables de :

- *Coordonner les parcours d'ETP dans le cadre des parcours de soins des patients*
- *Gérer l'équipe éducative*
- *Coordonner la production / l'évaluation d'outils pédagogiques*
- *Coordonner la production et l'utilisation d'outils de communication (dossier d'ETP / rapports aux médecins référents...)*
- *Coordonner les évaluations annuelles et quadriennales*
- *Concevoir un outil de pilotage des activités d'ETP*

NB : Cette formation permettra également aux participants selon leur formation antérieure et leur expérience en ETP, d'actualiser et de renforcer leurs connaissances concernant l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique (rappels sur les principes de la démarche, l'intérêt du diagnostic éducatif et du contrat d'éducation, les techniques et outils pédagogiques, les outils d'évaluation et les documents de traçabilité et la planification d'un programme)

Parcours de formation « Coordonnateur ETP » en Mix Learning

2 journées présentielles encadrées par des activités à distance en amont et en aval, soit 19h réparties sur 3 mois



Forum d'échanges entre les participants / Tutorat / Constitution d'une communauté d'apprentissage tout au long de la formation

CONTENU DE L'ACTION

Contenu du module e-learning (de 3h), à réaliser, à distance, en amont des 2 journées présentielles.

- ❖ Compétences et connaissances clés de l'intervenant et du coordonnateur ETP
- ❖ Le cadre législatif de référence
- ❖ Les concepts fondamentaux de la démarche d'ETP
- ❖ Les étapes d'un programme d'éducation thérapeutique
- ❖ Rôle, enjeux, missions des intervenants et du coordonnateur
- ❖ Les compétences attendues du coordonnateur ETP pour coordonner :
 - Les parcours d'ETP,
 - L'équipe,
 - La production des outils pédagogiques
 - La mise en oeuvre des activités pédagogiques
 - La communication sur le programme et autour du programme
 - Les évaluations
- ❖ Techniques de communication adaptée à l'ETP

Contenu des 2 journées présentielles (14h)

- ❖ **Coordination d'un programme :**
 - Analyse du contexte dans lequel s'inscrit le programme d'ETP : état des lieux : ressources et existant
 - La conduite de projet appliquée à la coordination d'un programme d'ETP dans le cadre des parcours de soins des patients – Le cahier de charges
- ❖ **Gestion et animation d'équipe :**
 - Critères de qualité d'une équipe qui fonctionne
 - La gestion administrative de la démarche
 - Les outils de coordination
 - La constitution, la gestion et l'animation d'une équipe éducative
 - Les compétences relationnelles (attitudes appropriées) et pédagogiques indispensables dans l'animation de réunions d'équipes pluridisciplinaires
 - Le pilotage et la coordination des activités d'ETP
- ❖ **Pilotage des activités, coordination et évolution des pratiques et des outils pédagogiques**
 - La coordination de la production et de l'utilisation des outils pédagogiques
 - Les techniques pour faire évoluer les pratiques

- ❖ **Coordination et production des évaluations**
 - Les évaluations annuelles et quadriennales
 - Techniques, outils, indicateurs et critères d'évaluation
 - Coordination de l'évaluation des pratiques professionnelles des praticiens en ETP
- ❖ **Communication sur le programme d'ETP**
 - Stratégie de communication autour du programme
 - Outils de communication (dossier d'ETP / bilan médecins traitants,.)
 - Outils d'information
 - Techniques pour mieux communiquer sur le programme d'ETP en interne et en externe

Contenu de la classe virtuelle en aval (2 mois après les journées présentielles) : 2 heures

- ❖ **Posture réflexive sur la mise en œuvre d'une démarche de coordination de programme et d'animation d'équipe**
 - Analyse individuelle des pratiques guidée par le formateur :
 - Point sur les activités menées, sur les outils conçus et mis en œuvre
 - Repérage des difficultés rencontrées
 - Identification des solutions ou d'axes d'amélioration mis en oeuvre ou à mettre en oeuvre
 - Repérage des compétences mises en œuvre dans la pratique de coordination d'équipe et d'évaluation de l'ETP
 - Retour d'expériences en groupe et partage sur la coordination et l'animation d'équipe
 - Analyse des pratiques avec le groupe
 - Identification de solutions en groupe
 - Evaluation des acquis de fin de formation et évaluation de la satisfaction.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- **Pour les activités en présentiel** : Alternance entre méthodes transmissives, interrogatives et interactives, incluant des exercices, des mises en situation, des visualisations de vidéos, des activités collaboratives, des échanges d'expériences, des temps d'analyse de pratiques professionnelles et l'identification d'actions d'amélioration des pratiques. Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation
- **Pour le module e-learning** : Méthodes pédagogiques interactives alternant vidéos pédagogiques courtes (De 3 à 10 min), quiz d'ancrage, exercices de réflexion et/ou de mémorisation, activités collaboratives, accès avec téléchargement possible de fiches synthèse et fiches conseils et documents/outils utiles.
+ Accompagnement asynchrone : Les apprenants envoient leurs questions ou commentaires au formateur par le biais de posts (messagerie située à droite de l'écran) au fur et à mesure du déroulé de leurs activités à distance : le formateur répond sous 24h voire 48h maximum.
- **Pour la classe virtuelle** : Méthodes pédagogiques interactives : **Activités collaboratives** à l'aide d'un tableau interactif, **Interactions** (questions/réponses) par le biais de la prise de parole en direct ou du chat, en fonction des activités proposées, **Explications / Exposé effectué(es) de façon orale et visuelle à l'aide de documents visibles sur l'écran des apprenants**, partagés par le formateur, grâce aux fonctionnalités de partage d'écran et de fichiers, intégrées dans l'outil de classe virtuelle.

PREREQUIS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR ACCEDER AUX MODULES A DISTANCE

Disposer :

- **D'une adresse mail** à communiquer à SUD MANAGEMENT pour obtenir un accès à la plateforme.
- **D'un PC équipé du navigateur** Google Chrome (v19+), Mozilla Firefox (v12+), Safari (v5.1+) ou Internet Explorer (v10+), avec version récente, pour accéder à la plateforme pédagogique sécurisée de SUD MANAGEMENT : <https://sudmanagement.elmg.net>
- **De haut-parleurs activés** sur votre ordinateur ou de la possibilité de brancher un **casque audio** (reconnu par votre ordinateur) pour ne pas déranger les collègues lors du visionnage des vidéos.
- D'une connexion Internet à haut débit et d'un casque audio avec micro intégré, branché au PC et si possible une Webcam (autorisée), pour pouvoir échanger facilement pendant la Classe virtuelle.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Sonia CAMPESTRE** - Conceptrice et animatrice des activités présentielle et distancielles.
Formatrice en santé, ingénieure en éducation thérapeutique du patient. Elle accompagne des établissements dans l'élaboration et la coordination de leurs programmes en éducation thérapeutique du patient.
Animation de nombreuses sessions de formation pour des professionnels intervenant dans des programmes d'ETP ou coordonnant des programmes d'ETP, depuis 2016.
Mme **Sonia CAMPESTRE** déclare ne pas avoir de conflit d'intérêt.
- **Nicole VAUGARNY** - Chef de projet Mix Learning – Coordinatrice technique et pédagogique de l'action.

MOYENS PREVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Plateforme de formation à distance de SUD MANAGEMENT, accessible 7j/7 et 24h/24,
 - Pour la diffusion et réalisation du module e-learning et dépôt des travaux réalisés par les participants.
 - Pour les échanges entre participants et avec l'intervenant (post, mail, visio ou classes virtuelles)
 - Pour l'accompagnement asynchrone ou synchrone
 - Pour l'évaluation des acquis et de la satisfaction, lorsqu'elle est réalisée à distance
 - Pour la traçabilité et le suivi des activités réalisées, des échanges et des résultats obtenus.
- Assistance technique accessible, de façon synchrone (par téléphone entre 9h et 17h, au 05.53.77.36.36, du lundi au vendredi), ou de façon asynchrone, par mail.
- Assistance pédagogique, de façon asynchrone, par post ou mail à partir de la plateforme. Réponse sous 24h, du lundi au vendredi.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des attentes et des connaissances par le biais de questionnaires en début et en fin de formation
Auto-évaluation des compétences (ETP) en début et en fin de formation, par questionnaire en ligne.
Analyse des Mises en pratique, débriefing et ajustements par le formateur au cours de la formation.
Evaluation du niveau de satisfaction en fin de formation par le biais d'un questionnaire d'appréciation et d'un tour de table. Un compte rendu est envoyé à l'établissement.

TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation et attestation de participation à cette action de DPC.

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil spécifique en intra établissement

ORGANISATION, LIEU ET TARIF

Durée : 19 heures (dont 5h en distanciel et 14h en présentiel)

Lieu des journées présentielle : AGEN – Dans les locaux de SUD MANAGEMENT

Programmation : Du 13 septembre à début décembre 2021

- 1ère Partie distanciel à effectuer entre le 13 sept. et le 30 septembre (Module e-learning : 3h)
- **2 journées présentielle les 5 et 6 octobre 2021 à AGEN (14h)**
- **Classe virtuelle (2h), début décembre 2021** (La date et l'horaire seront définis avec les participants).

Tarif par participant : 435 € Nets (hors frais de restauration et de déplacement du participant)

Nos tarifs sont en Euros, nets de taxe. Sud Management est un organisme de formation non assujetti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.sudmanagement.fr

CONTACT DE SUD MANAGEMENT

Pour obtenir un renseignement, un devis ou pour vous inscrire ou solliciter un RDV avec un conseiller formation
Appelez au 05.53.77.36.36 ou envoyez un mail: sudmanagementsante@sudmanagement.fr